

1. EDITORIAL

« Les maisons relais s'adressent de manière privilégiée à des personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible dans l'immédiat leur accès à un logement ordinaire » (définition des maisons relais par les autorités de tutelle).

Les maisons relais s'inscrivent donc dans une logique d'habitat durable, sans limitation dans le temps et offrent un cadre de vie semi-collectif favorisant l'inclusion et la convivialité.

Les résidents du relais du Bernstein sont accompagnés de façon individuelle et collective au quotidien par une équipe de professionnels pour répondre aux attentes de chacun. Cette équipe travaille en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et de terrain dans le but d'accompagner jour après jour les résidents vers plus d'autonomie personnelle et l'exercice de leur citoyenneté.



2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES :

➤ L'ACTIVITE :

ACTIVITES	2024
Agrément	19
Nombre de jour d'activité	366
Journées prévisionnelles	6 954
Journées réalisées	6 546
Ecart	408
Taux de réalisation d'activité	94,13%
Nombre total de personnes accompagnées durant l'année	22



➤ LES ENTREES :

ADMISSIONS	NOMBRE
Femme	0
Homme	4
TOTAL ADMISSIONS	4

4 entrées ont eu lieu en 2024 : ce sont des hommes qui ont été orientés par la plateforme SISIAO.

2 d'entre eux ont été orientés par le centre médico-social dont dépend la commune et les deux autres ont été orientés par une association d'insertion située à Strasbourg.

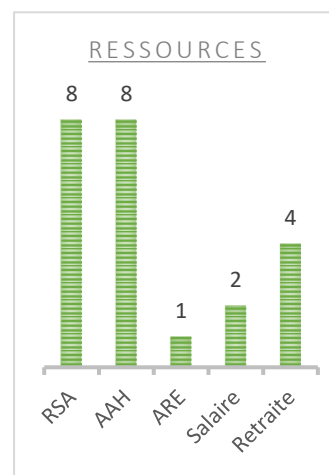
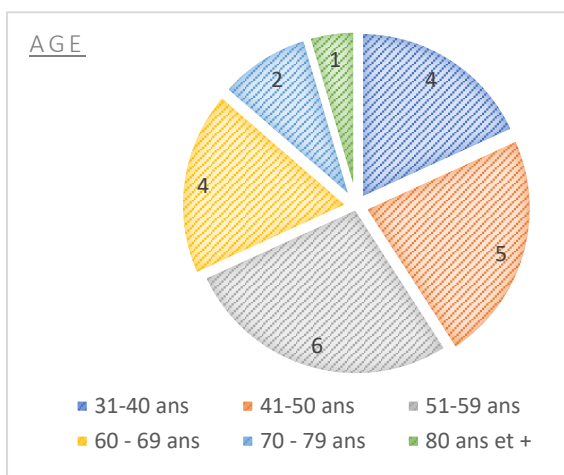
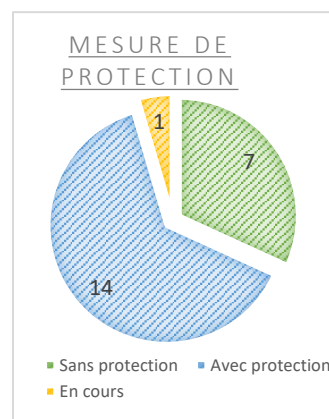
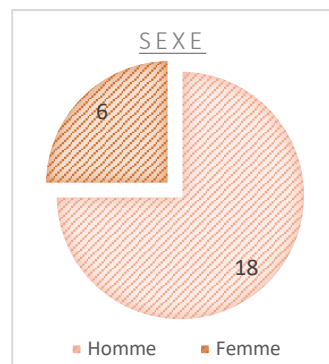
➤ LES SORTIES :

SORTIES	NOMBRE
Femme	1
Homme	3
TOTAL SORTIES	4

4 sorties ont eu lieu en 2024 : deux résidents ont été exclus, les deux autres ont pu bénéficier d'un logement autonome.

➤ CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI :

Problématiques des résidents à leur entrée en maison relais	Nbr	%
<u>Problématiques liées à la santé :</u>		
Addiction à l'alcool	6	27%
Addiction aux drogues	7	32%
Autres addictions	2	9%
Pathologies psychiatriques	9	41%
Problème de santé	5	25%
<u>Problématiques liées aux démarches administratives et financières :</u>		
Problématiques liées aux démarches administratives et financières	20	91%
<u>Problématiques sociales :</u>		
Problèmes relationnels	19	86%
Isolement social	21	95%
<u>Problématiques de la vie quotidienne :</u>		
Difficultés d'entretien du logement	13	59%
Problème d'hygiène et d'estime de soi	13	59%



Les données révèlent un profil de résidents cumulant des vulnérabilités importantes à leur entrée en Maison Relais. Les problématiques de santé sont marquées par une forte prévalence des pathologies psychiatriques (41%) et des addictions (alcool : 27%, drogues : 32%), soulignant des besoins d'accompagnement médico-social renforcé. Les difficultés administratives et financières (91%) sont quasi généralisées, et traduisent une précarité importante et un besoin d'aide dans l'accès aux droits. L'isolement social (95%) et les problèmes relationnels (86%) confirment une grande fragilité sociale. Plus de la moitié des résidents rencontrent des difficultés dans la gestion du logement (59%) et l'hygiène et l'estime de soi (59%), ce qui met en évidence la nécessité d'un accompagnement sur les compétences de la vie quotidienne. Ces chiffres témoignent du rôle essentiel de la Maison Relais dans la stabilisation et la remobilisation des résidents vers une autonomie progressive.

Il est également à noter qu'en 2024, 3 résidents sont âgés de plus de 70 ans (dont un qui a plus de 80 ans) : les problématiques en lien avec le vieillissement des résidents sont de plus en plus prépondérantes. Les troubles cognitifs liés à l'âge nécessitent un accompagnement rapproché et complexe qui permette une orientation à terme vers une structure médicalisée.

Le nombre de bénéficiaires du RSA est en nette augmentation, cela concerne aujourd'hui quasiment la moitié des résidents. Cette caractéristique a un impact majeur sur leurs projets, puisque ce niveau de ressource est souvent insuffisant pour entrevoir l'accès à un logement de droit commun.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Journée type au relais du Bernstein :

Au relais du Bernstein, la vie collective est très importante et marquée par de nombreux temps forts : le temps de partage autour du café, le repas collectif (et sa préparation en amont), le temps des courses, les activités et animations proposées, etc.

La journée débute à 9h avec un temps de partage autour d'un café. Ce temps permet aux membres de l'équipe de rencontrer les résidents et de prendre de leurs nouvelles, de savoir comment s'est déroulée la soirée de la veille et d'organiser la journée.

Le repas collectif est organisé tous les jours de la semaine. Ce temps :

Maison Relais du Bernstein

RA 2024

- Est un moment de convivialité, de partage et d'échange entre les résidents et l'équipe
- Participe à un rythme de vie équilibré
- Permet à ceux qui ont des capacités limitées dans l'élaboration d'un repas de bénéficier d'un repas équilibré
- Est propice à aborder des sujets du quotidien
- Permet une régulation / observation des comportements et des interactions dans le cas de situations sensibles ou tendues

Le reste de la journée est consacrée à l'organisation de la semaine et à l'accompagnement individuel des résidents :

- Travail administratif (gestion des mails et courriers, ...)
- Écoute, soutien et conseils aux résidents
- Contacts réguliers avec les partenaires par mail ou téléphone
- Médiation entre les résidents, entre voisinage et résidents, gestion des conflits, etc.
- Réunions partenariales, réunion d'équipe hebdomadaire
- Régulation des temps collectifs
- Gestion technique de l'ensemble du bâtiment

L'équipe du relais est composée de professionnels qui se relaient tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Une présence sociale plus réduite est également assurée par un des membres de l'équipe, le samedi et le dimanche.

3.2 Accompagnement et travail avec les bénéficiaires

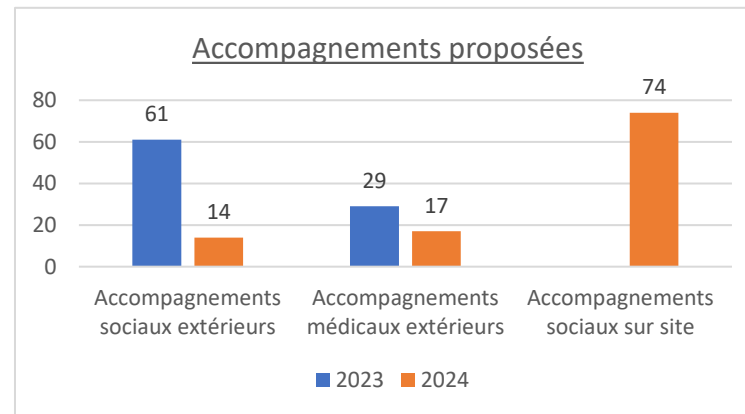
L'accompagnement proposé en maison relais est à la fois un accompagnement individualisé et un accompagnement collectif au quotidien.

L'accompagnement individuel des résidents :

L'accompagnement individuel des résidents consiste à :

- Ecouter et conseiller
- Lutter contre la solitude et l'isolement
- Faire le lien entre le résident et les partenaires intervenants dans la situation

- Informer et orienter
- Organiser et aider à la prise de RDV
- Faciliter l'accès aux droits et aux soins
- Aider dans les démarches administratives
- Accompagner physiquement certains résidents dans leurs démarches administratives et à l'accès aux soins



En 2024, l'équipe a mené une réflexion sur les accompagnements individuels extérieurs et a recentré ses actions sur les accompagnements individuels sur site dans le but de rendre les résidents le plus autonome possible.





L'équipe effectue auprès des résidents des visites à domicile au moins une fois par mois. Ce nombre peut varier en fonction du résident et de sa capacité à gérer l'entretien de son logement. Ces temps permettent à l'équipe de donner des conseils dans l'entretien et l'organisation du logement, d'informer les résidents de leurs droits et devoirs en tant que locataire et de leur proposer, le cas échéant, la mise en place d'une aide-ménagère.

En 2024, les visites à domicile sont en augmentation car les résidents rencontrent de plus en plus de difficultés pour entretenir leur logement.

L'équipe accompagne aussi le résident dans les démarches administratives liées au logement. Le résident paie chaque mois son loyer et les factures mensuelles de repas. L'équipe est également amenée à travailler avec le résident sur un nouveau projet locatif : demande de logement social, inscription sur la plateforme SIAO, orientation vers une structure spécialisée (logement autonome, maison de retraite par exemple).

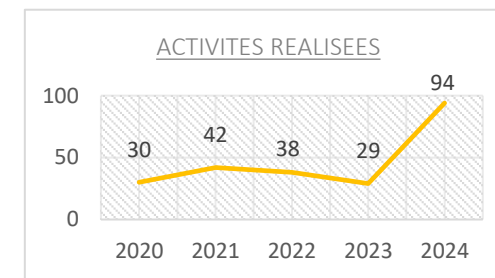
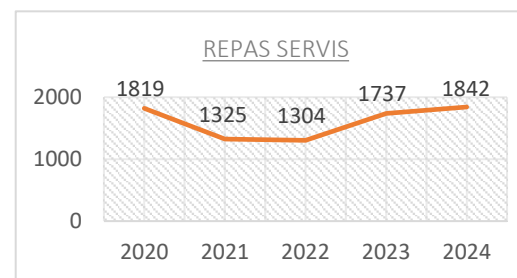
L'accompagnement collectif des résidents :

L'organisation et l'animation de la vie quotidienne au sein de la maison relais c'est :

- Assurer une présence quotidienne au sein de la structure
- Structurer la vie quotidienne des résidents (hygiène, alimentation, vie collective, etc.)
- Aider aux actes de la vie quotidienne des résidents

- Organiser avec les résidents des activités
- Animer des temps collectifs
- Valoriser et développer les capacités des résidents
- Faire émerger les envies et les propositions des résidents
- Mobiliser les résidents
- Faciliter les relations entre les résidents
- Dynamiser l'esprit de groupe

Outre les temps du café et les repas collectifs, le quotidien à la Maison relais est ponctué par des activités pédagogiques, sportives et culturelles.



En 2024, le nombre d'activités a nettement augmenté, grâce notamment à une dynamique portée par une équipe impliquée et quelques résidents moteurs. Les activités communes avec notre seconde maison relais spécifique aux troubles psychiatriques à Erstein ont également été nombreuses, et ce dans le but de développer l'ouverture vers l'extérieur et la socialisation des résidents.

3.2. Partenariat

Au relais du Bernstein, le partenariat occupe une place très importante au regard de la fragilité et de la vulnérabilité de la grande majorité des résidents. Ce partenariat est pratiqué au quotidien avec des professionnels multiples :

- Médicaux : CSAPA, CMP, médecins traitants, infirmières libérales, services d'aide à la personne, etc.
- Sociaux : Mandataires judiciaires, SAVS, assistantes sociales de secteurs, etc.

Maison Relais du Bernstein

En 2024, le partenariat avec le CSAPA, les services d'aide à la personne et les assistantes sociales de secteur a été renforcé en raison des problématiques rencontrées par les résidents.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Dans un souci d'amélioration de l'accompagnement, l'équipe a pu travailler sur plusieurs outils : le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement ont été mis à jour. L'équipe a aussi réalisé 30 réunions hebdomadaires afin d'assurer le suivi, l'organisation et la coordination des accompagnements.



Pistes d'amélioration pour l'année 2025 :

Accompagnements collectifs :

- Mettre en place une réunion résidents bimestrielle dans le but de donner envie aux résidents de proposer des activités et de les stimuler dans leurs participations
- Continuer à proposer davantage d'animations collectives à l'extérieur
- Proposer des activités collectives régulières sur site
- Poursuivre la participation des résidents à la préparation des repas

Accompagnements individuels :

- Poursuivre les accompagnements individuels sur site afin que les résidents se rendent à leurs RDV extérieurs de façon autonome

- Prendre connaissance des dispositifs existants et qui interviennent auprès des personnes vieillissantes
- Créer des partenariats avec des services d'aide à la personne
- Développer un partenariat avec l'association ITHAQUE et renforcer le partenariat avec le CSAPA pour les résidents souffrant d'une addiction

5. CONCLUSION

L'année 2024 a confirmé l'importance du rôle de la Maison Relais du Bernstein dans l'accompagnement des personnes en grande précarité. L'analyse des problématiques des résidents à leur entrée met en évidence des vulnérabilités multiples, nécessitant un soutien renforcé sur le plan social, médical et administratif. L'équipe a su adapter son accompagnement en développant des actions collectives et individuelles favorisant l'autonomie et l'inclusion des résidents.

Les défis à venir restent nombreux, notamment face au vieillissement de certains résidents et aux problématiques croissantes liées à l'isolement et aux addictions. Grâce aux pistes d'amélioration identifiées, l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de renforcement des partenariats et d'optimisation des accompagnements, afin de poursuivre notre mission d'accueil et de stabilisation dans les meilleures conditions possibles.